

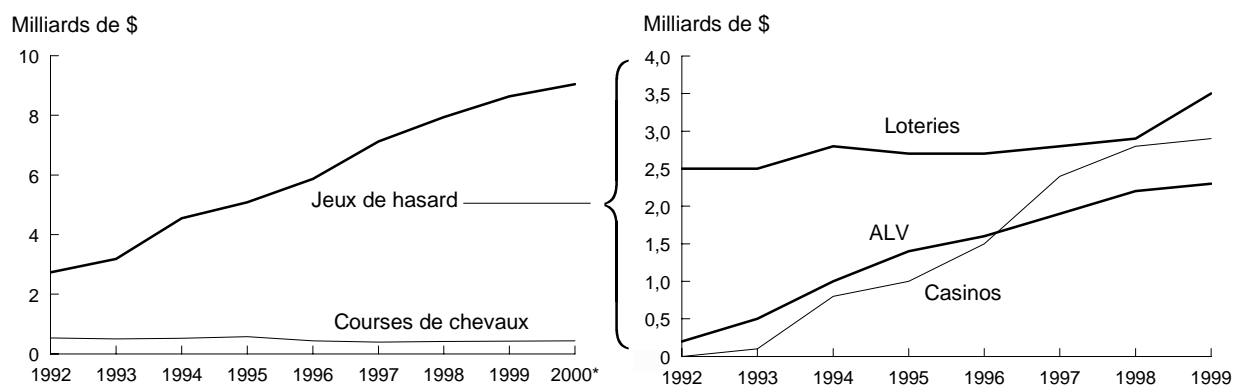
# PERSPECTIVE

## Fiche : jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos régis par l'État ont augmenté, passant de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 9,0 milliards de dollars en 2000<sup>1</sup> (données provisoires).
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont fléchi au cours de la même période (de 1992 à 2000), passant de 530 millions de dollars à 430 millions de dollars.
- En 1999, les loteries représentaient 40 % des recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, alors que les casinos et les ALV constituaient respectivement 33 % et 27 % de celles-ci.
- Après avoir généré des recettes stables pendant plusieurs années, les loteries ont franchi le cap des 3 milliards de dollars en 1999, passant de 2,9 milliards en 1998 à 3,5 milliards en 1999.
- Les 8,6 milliards de dollars provenant des jeux de hasard gérés par l'État en 1999 ont engendré un bénéfice de 5,0 milliards de dollars.
- Les dépenses moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 1999 allaient de 90 \$ dans les deux territoires à 488 \$ au Manitoba, se situant à 370 \$ à l'échelle nationale<sup>2</sup>.
- Les travailleurs œuvrant dans le domaine des jeux de hasard, comparativement à ceux des autres branches d'activité, étaient plus susceptibles d'être des femmes (56 % contre 46 %), d'avoir moins de 35 ans (53 % contre 38 %), d'être rémunérés à l'heure (81 % contre 62 %), et de toucher un revenu inférieur (14 \$ l'heure contre 17 \$).
- Le nombre d'emplois dans l'industrie des jeux de hasard est passé de 12 000 en 1992 à 42 000 en 2000.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur sept vivant seuls aient déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus que trois fois la somme dépensée par les femmes (700 \$ comparativement à 200 \$)<sup>3</sup>.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 64 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 1999 et y ont consacré en moyenne 333 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 80 % et de 776 \$.



### Recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État



Source : Comptes nationaux

\* Données provisoires.

### Recettes, bénéfices et dépenses liés aux jeux de hasard à l'échelle provinciale

	Recettes de jeu*			Bénéfices tirés du jeu**			Dépenses annuelles de jeu par personne†	
	1992	1999	Hausse	1992	1999	Hausse	1992	1999
	millions de \$ (courants)		%	millions de \$ (courants)		%	\$ (courants)	
<b>Canada</b>	<b>2 734</b>	<b>8 632</b>	<b>216</b>	<b>1 680</b>	<b>4 987</b>	<b>197</b>	<b>130</b>	<b>370</b>
Terre-Neuve	80	160	100	42	93	121	190	382
Île-du-Prince-Édouard	20	26	33	7	12	71	205	251
Nouvelle-Écosse	125	313	151	72	137	90	180	430
Nouveau-Brunswick	117	187	61	49	90	84	210	320
Québec	693	2 464	256	472	1 316	179	130	430
Ontario	853	3 250	281	529	1 546	192	105	370
Manitoba	153	416	173	105	249	137	185	488
Saskatchewan	62	319	415	39	221	467	85	423
Alberta	225	953	323	125	807	546	120	434
Colombie-Britannique	403	539	34	239	512	114	155	172
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	5	6	20	1	4	300	80	90

Sources : Comptes nationaux; Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière); estimations postcensitaires de la population

\* Total de l'argent parié dans les loteries non caritatives, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots (voir Sources des données et définitions).

\*\* Recettes nettes des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et autres charges.

† Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

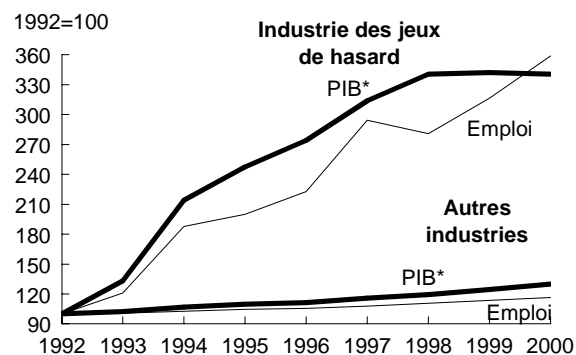
### Caractéristiques des travailleurs

	Industrie du jeu		Autres industries	
	1992	2000	1992	2000
	en milliers			
<b>Total des travailleurs</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>12 830</b>	<b>14 868</b>
<b>Sexe</b>	%			
Hommes	35	44	55	54
Femmes	65	56	45	46
<b>Âge</b>				
15 à 34	57	53	45	38
35 et plus	43	47	55	62
<b>Scolarité</b>				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	66	55	57	48
Cert. ou diplôme d'études postsecondaires	21	36	27	32
Grade universitaire	13	9	16	20
<b>Régime de travail</b>				
Temps plein	59	80	82	82
Temps partiel	41	20	18	18
<b>Provinces</b>				
Provinces de l'Atlantique	8	4	7	7
Québec	9	14	24	23
Ontario	28	49	39	39
Provinces des Prairies	30	18	17	18
Colombie-Britannique	25	14	13	13
<b>Catégorie de travailleur</b>				
Employé	98	96	85	84
Travailleur autonome	--	4	15	16

Source : Enquête sur la population active

\* Peut inclure des études postsecondaires partielles.

### L'industrie des jeux de hasard a distancé les autres industries.



Sources : Enquête sur la population active; Comptes nationaux

\* Le prix, au coût des facteurs, des biens et des services produits. Le PIB propre à l'industrie des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées à l'industrie, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, la construction ou l'entretien, ne sont pas prises en compte.

### Caractéristiques des emplois

	Industrie du jeu		Autres industries	
	1997	2000	1997	2000
	en milliers			
<b>Employés*</b>	<b>34</b>	<b>40</b>	<b>11 419</b>	<b>12 448</b>
<b>Situation syndicale</b>	%			
Syndiqué**	30	33	34	32
Non syndiqué	70	67	66	68
<b>Situation d'emploi</b>				
Permanent	91	92	89	87
Temporaire	9	8	11	13
<b>Recevant habituellement des pourboires</b>				
Oui	27	24	7	7
Non	73	76	93	93
<b>Rémunéré à l'heure</b>				
Oui	80	81	61	62
Non	20	19	39	38
<b>Gains horaires moyens†</b>	\$			
Hommes : temps plein	13,58	15,72	17,83	19,20
Femmes : temps plein	13,06	13,62	14,77	15,73

Source : Enquête sur la population active

\* Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

\*\* Comprend les personnes non syndiquées, mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

† Comprend les pourboires et les commissions.

## Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Ensemble des ménages</b>										
1998	464	77	253	67	82	34	438	20	707	10
1999	499	76	246	67	76	32	631	20	655	10
<b>Ménages ne comptant qu'une personne*</b>	350	66	192	57	64	22	459	15	536	7
<b>Sexe</b>										
Hommes — tous âges	421	69	242	61	83	22	709	16	364	3
18 à 44	374	69	184	60	65	23	650	20	--	--
45 à 64	508	74	297	68	76	24	923	15	--	--
65 et plus	380	60	281	54	155	16	428	8	--	--
Femmes — tous âges	283	63	142	54	47	21	208	14	573	11
18 à 44	165	63	114	52	48	28	143	18	105	7
45 à 64	254	70	139	64	34	20	203	13	593	9
65 et plus	346	60	155	49	54	19	244	12	655	14
<b>Ensemble des ménages</b>										
Terre-Neuve	477	75	254	61	99	44	360	12	528	22
Île-du-Prince-Édouard	--	74	291	55	99	46	--	11	1 177	19
Nouvelle-Écosse	580	79	249	64	50	48	567	22	958	15
Nouveau-Brunswick	431	74	218	63	56	41	292	12	741	17
Québec	450	81	267	76	52	18	633	18	433	9
Ontario	493	74	241	65	79	32	574	21	638	10
Manitoba	673	77	232	63	73	45	771	29	802	15
Saskatchewan	494	79	227	61	90	56	488	29	476	13
Alberta	597	73	228	60	103	44	844	20	932	9
Colombie-Britannique	480	73	236	66	67	32	691	17	777	6
<b>Revenu</b>										
Moins de 20 000 \$	333	64	173	55	50	17	414	11	562	11
20 000 \$ à 39 999 \$	478	77	242	68	66	28	629	18	580	12
40 000 \$ à 59 999 \$	519	81	274	72	80	39	540	23	739	9
60 000 \$ à 79 999 \$	547	86	300	75	83	46	483	29	873	8
80 000 \$ et plus	776	80	245	68	101	45	1 221	29	936	6

Source : Enquête sur les dépenses des ménages, 1998 et 1999

Nota : Les dépenses sont par ménage ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 1999, sauf indication contraire.

\* L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

## Sources des données et définitions

**Enquête sur la population active** : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant toutes les personnes de 15 ans et plus.

**Comptes nationaux** : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

**Enquête sur les dépenses des ménages** : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

**Industrie des jeux de hasard** : ensemble d'industries incluant les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

**Bénéfices tirés du jeu** : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV régis par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et autres frais généraux.

**Recettes de jeu** : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV régis par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

**Casino d'État** : casino commercial régi par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée aux opérations et à la gestion de ceux-ci. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

**Appareil de loterie vidéo (ALV)** : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont régis par les sociétés de loterie provinciales.

### ■ Notes

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, principalement parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

### ■ Documents consultés

MARSHALL, K. « Faites vos jeux! », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, automne 1996, vol. 8, n° 3, p. 40 à 45.

---. « Jeux de hasard : miser gros », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 7 à 12.

---. « Mise à jour des jeux de hasard », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, printemps 2000, vol. 12, n° 1, p. 31 à 37.

*Pour plus de renseignements, communiquez avec Katherine Marshall, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au (613) 951-6890 ou à [marskat@statcan.ca](mailto:marskat@statcan.ca).*